

[Traduction]

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, tout en admirant...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Il faudra le consentement unanime de la Chambre si le député de Waterloo désire prendre de nouveau la parole.

Des voix: D'accord.

M. Saltsman: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Tout en admirant l'optimisme du ministre, et son intérêt évident pour l'expansion du Nord, je crois qu'il fait une déduction plutôt naïve. Il me semble vraiment exagéré d'espérer que les compétences de l'industrie pétrolière qui seront nommées au Comité—et il est à présumer que ces gens auront été ou seront encore associés à l'industrie pétrolière—examineront les possibilités d'expansion dans le Nord dans une perspective strictement objective. Le grand problème au Canada, c'est que nous possédons beaucoup plus de pétrole que nous ne pouvons en écouler sur les marchés. Le ministre ne peut-il imaginer les difficultés qui surgiront lorsque le problème de la commercialisation de la production dans le Nord confrontera quelqu'un qui possède des intérêts pétroliers non seulement au Canada, mais en Arabie ou au Venezuela?

Oubliera-t-il tous ses autres intérêts et placements pour s'occuper uniquement de la commercialisation du pétrole du Nord?

[Français]

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): Il est de mon devoir, conformément à l'article 40, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées au moment de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Waterloo (M. Saltsman)—Le régime de pensions du Canada—L'exemption au vieil ordre des Mennonites; l'honorable député de Frontenac (M. Dumont)—Érection d'un monument commémoratif de Louis Riel; l'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath)—Affaires des consommateurs—Recommandation du président de Loblaw au sujet du boycottage du bœuf.

Comme il est cinq heures, la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills d'intérêt privé, les avis de motions (documents), les bills publics.

[L'hon. M. Chrétien.]

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, des entretiens ont eu lieu au sujet des mesures d'initiative parlementaire. Afin que l'on n'accuse pas le leader du gouvernement de se laisser aller à ce qu'il a déjà appelé, en plaisantant, sa méchanceté, je demanderais aux députés s'ils acceptent que pendant la période réservée aux bills privés, la Chambre n'aborde que le premier article, soit la deuxième lecture et le renvoi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, du bill S-34, concernant la Nova Scotia Savings and Loan Company; une fois ce débat terminé, nous pourrions revenir aux ordres inscrits au nom du gouvernement.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Macdonald: Nous pourrions peut-être en faire un ordre de la Chambre, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA NOVA SCOTIA SAVINGS AND LOAN COMPANY

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants) propose que le bill S-34, concernant la Nova Scotia Savings and Loan Company soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA PRODUCTION ET LA CONSERVATION DU PÉTROLE

CRÉATION DU COMITÉ DU PÉTROLE ET DU GAZ—LES POUVOIRS D'ÉTABLIR DES RÈGLEMENTS—ÉTAPE DU RAPPORT

La Chambre reprend l'étude du bill S-29, concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest, dont le comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien a fait rapport avec amendements, ainsi que de la motion de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) au nom de M. Thomson.